

La mort des casques bleus belges : tant de questions sans réponse

Ce jeudi 19/04/2007 la Cour d'Assises de Bruxelles a démarré le procès du Major rwandais Bernard NTUYAHAGA. Celui-ci est accusé de plusieurs crimes notamment de l'assassinat des casques bleus belges au Rwanda au printemps 1994.

Notre vif souhait est que le procès de l'accusé permette de faire la lumière sur les circonstances de ce drame. Nous pensons que les parents des victimes ainsi que les Peuples rwandais et belges ont le droit de savoir ce qui s'est réellement passé.

En outre, ce procès devrait apporter des réponses aux nombreuses questions qui, jusque ici, semblent gêner les responsables belges. Il s'agit, notamment, du rôle joué par certains milieux belges dans la crise rwandaise, de la position partisane du contingent belge de la MINUAR ainsi que du nombre exact des victimes belges.

En effet, officiellement, la Belgique déplore la mort de 10 casques bleus. Or, d'après des sources dignes de foi, plus de 10 soldats belges auraient trouvé la mort au Rwanda entre le 06 Avril et le 04 Juillet 1994. Combien de militaires belges sont réellement morts au Rwanda ? D'où venaient ceux dont les autorités belges taisent l'identité ? Que faisaient-ils au Rwanda et quelle était leur véritable mission ?

Cependant, nous assistons, non sans regret, au lancement d'une campagne de matraquage médiatique visant à orienter l'opinion dans le sens de la culpabilité de l'accusé. Si le Major NTUYAHAGA est coupable des crimes qui lui sont reprochés, il est tout à fait normal qu'il en réponde devant la justice. Toutefois, il serait inconvenant et injuste de s'en servir comme bouc émissaire ou comme « animal expiatoire ». De même, ce procès ne devrait pas devenir une opportunité, pour certains, de se décharger de leurs responsabilités dans ce drame ni celle de se donner bonne conscience. Il ne devrait pas non plus servir de cheval de bataille pour des politiciens en mal de positionnement politique.

Par ailleurs, nous estimons que ce tragique événement devrait être examiné dans un cadre plus global. Il s'agit en l'occurrence de l'invasion du Rwanda le 01/10/1990 par les USA et la Grande Bretagne à travers leurs sous-fifres que constituaient l'Uganda et le FPR. Il s'agit également des 4 années de guerre, de multiples assassinats et de tueries commis par le FPR sur toute l'étendue du Pays. Il s'agit enfin de l'attentat terroriste qui a coûté la vie à trois ressortissants français, aux Présidents rwandais et burundais ainsi qu'à leurs suites respectives.

Nous déplorons l'inaction des autorités belges sur cette question. Depuis 1995, le Major NTUYAHAGA a maintes fois exprimé son souhait d'être entendu par la justice belge sur les accusations portées contre sa personne. Il paraît anormal que la justice belge ait attendu presque 13 années pour s'intéresser à ce dossier.

Il convient de rappeler que la commission sénatoriale belge sur le drame rwandais avait recommandé une enquête sur l'attentat. C'est cet acte criminel qui a fait basculer le Rwanda dans l'horreur. C'est cet acte qui a déclenché les massacres innommables y compris ceux des casques bleus belges. Plutôt que de mettre les recommandations de la commission en exécution, les autorités belges continuent à faire la sourde oreille. Pis encore, elles tentent, par tous les moyens, de faire oublier cet attentat qui, pourtant, constitue la clé essentielle qui permettrait de comprendre les tenants et les aboutissants de cette tragédie. Qui a abattu le Falcom présidentiel ? Apparemment, cette question embarrasse les amis du régime rwandais. Pourquoi sont-ils si gênés, voire terrorisés lorsque la question revient sur le tapis ? Se reprochent-ils quelque chose ?

Aujourd'hui, plusieurs témoignages dont le rapport d'enquête du juge Bruguière attribuent cet acte criminel au FPR¹. La justice belge va-t-elle enfin s'intéresser aux responsables de l'attentat ?

Il semble que les casques bleus belges ont été lynchés parce qu'ils étaient soupçonnés d'avoir assassiné le Chef de l'Etat rwandais. L'opinion attend des éclaircissements à ce sujet. Quel rôle l'équipe Lotin aurait-elle joué dans cet attentat ? Cette unité aurait passé toute la journée du 06/04/1994 en compagnie des combattants du FPR ; ensemble, ils se seraient rendus incognito notamment au Parc de l'Akagera. Quel était l'objet de cette mission ? Que faisait la section Lotin à Masaka (lieu de l'attentat) quelques heures avant le tir des missiles ?

En ce qui concerne la mort des casques bleus belges, nous signalons que le Gouvernement Intérimaire² rwandais aurait diligenté une enquête à ce sujet. Elle aurait été menée par le Col Joseph MURASAMPONGO à l'époque responsable du personnel à l'Etat Major des FAR (Forces Armées Rwandaises). Apparemment, les autorités belges ne se sont jamais intéressées aux conclusions de cette enquête.

¹ FPR : Front Patriotique Rwandais. A l'époque, cette organisation était en guerre contre le gouvernement rwandais. Elle tient les rennes du pouvoir au Rwanda depuis le 04/07/1994.

² Gouvernement mis en place après l'assassinat du Chef de l'Etat

De même, de son exil au Zaïre, le Col Aloys NTIWIRAGABO aurait mené semblable enquête auprès d'anciens militaires des FAR. Les conclusions de son rapport devraient contribuer à la recherche de la vérité.

Buzet, le 21/04/2007
Pour SOS Rwanda-Burundi
Martine SYOEN